

Réf: Dossier N° 366971

Avis de constitution

SOCIETE « AMLAK CONSTRUCTION AND TRADING CÔTE D'IVOIRE »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Les II Plateaux, 7e Tranche, à l'entrée de Zinsou, en face de la clinique saint Georges, Lot 4159, Ilot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/11/2024 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 29/11/2024, il a été constitué une SAS U aux SOCIETE « AMLAK CONSTRUCTION AND TRADING CÔTE D'IVOIRE »

- La production et la commercialisation de pétrole et gaz naturel
- La gestion et la construction d'infrastructures liées à ces activités
- L'exploitation minière
- L'Energie
- Les services renouvelables
- Les services financiers
- Prestation de services divers
- Commerce
- Immobilier et la construction

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

10,000,000 F CFA divisé en (10000) Actions de Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Les II Plateaux, 7e Tranche, à l'entrée de Zinsou, en face de la clinique saint Georges, Lot 4159, Ilot

M HANY ELSAYED ALI IBRAHIM (PRÉSIDENT)

M BOUNDY BAKARY (DG)

n°CI-ABJ-03-2024-B17-00120 du 06/12/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°75542/GTCA/RC/2024 du 06/12/2024

Pour Avis

Le CEPICI

